

T. I. 207 – LIEU D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE

But

Ce type d'information indique le lieu obligatoire d'inscription – C.P.A.S. dont l'étranger concerné dépend - fixé par le Ministre de l'Intérieur ou son délégué en application de l'article 54 de la loi du 15 décembre 1980.

Cette information est introduite par l'**Office des étrangers**.

Structures

- 1) Introduction de l'information

C.O.		T.I.			C.S.	DATE								CODE INS				
1	0	2	0	7	0	J	J	M	M	A	A	A	A	N	N	N	N	N

Code INS = Code INS d'une commune belge

- 2) Suppression de l'information

C.O.		T.I.			C.S.	DATE							
1	2	2	0	7	0	J	J	M	M	A	A	A	A

- 3) Annulation de l'information

C.O.		T.I.			C.S.	DATE							
1	3	2	0	7	0	J	J	M	M	A	A	A	A

Les informations susmentionnées (T.I. 205 – 206 – 207) peuvent être consultées par les communes, les centres publics d'action sociale, l'Office des Etrangers ou par les services de la Direction de l'Aide sociale du SPF Affaires sociales, Santé publique et Environnement.

Initiative d'accueil

L'arrêté ministériel du 29 novembre 1999 (Moniteur belge du 8 décembre 1999) a modifié l'arrêté ministériel du 30 janvier 1995 réglant le remboursement par l'Etat des frais relatifs à l'aide accordée par les centres public d'aide sociale à un indigent qui ne possède pas la nationalité belge et qui n'est pas inscrit au registre de la population.

Cette modification réglementaire vise à réorienter l'aide sociale des CPAS d'une aide financière vers une aide matérielle afin de pallier l'éventuelle perturbation de la politique d'accueil.

Pour réaliser cet objectif, il y a lieu de rembourser de manière appropriée les CPAS qui accordent de l'aide sociale aux demandeurs d'asile sous la forme d'aide matérielle dans le cadre d'une initiative d'accueil.

Il y a lieu d'introduire une nouvelle structure en vue de l'enregistrement de l'initiative d'accueil.

Introduction de l'initiative d'accueil

- Code opération : 10
- Code INS : code INSdu C.P.A.S.
- Code :
01 = initiative d'accueil
02 = initiative d'accueil – CENTRE (commune)

CO		TI			CS	Date information							
1	0	2	0	7	0	J	J	M	M	A	A	A	A

Code INS					Code	
N	N	N	N	N	0	1

Annulation d'une initiative d'accueil

- Code opération : 13

CO		TI			CS	Date information							
1	3	2	0	7	0	J	J	M	M	A	A	A	A